

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 NOVEMBRE

A LA CHAMBRE

LES PERMIS DE CIRCULATION. — Dès le début de la séance d'hier, la Chambre a offert le spectacle d'une tempête dans un verre d'eau.

Il s'agissait d'une proposition bien modeste. M. Rivet demandait que les employés si intéressants des postes et télégraphes qui ont un tout petit congé de huit jours par an puissent bénéficier du demi-tarif sur les voies ferrées.

Ainsi présentée, la proposition n'eut rencontré aucune opposition. Mais le député de l'Isère a eu le tort d'attiser les passions de la majorité en reprochant aux Compagnies d'autoriser les voyages des congréganistes à place réduite.

Le ministre des postes a fait observer avec raison que cette faveur, fort légitime, n'était accordée qu'aux congréganistes attachés à l'enseignement ou à des œuvres de charité. De ce chef, à peine ressortait-il un sacrifice de 250,000 fr.

Vraiment ce n'était pas la peine pour une pareille vètille de soulever, même apparemment, une mesquine persécution contre les congréganistes.

M. Jules Roche avait fait entendre un langage sensé; cela ne faisait pas l'affaire des radicaux. M. Leydet a réclamé, en vertu du principe démocratique, la suppression de tous les permis de faveur. Même de ceux dont jouissent les membres du Parlement? a demandé M. Le Provost de Launay.

Explosion de fureurs à gauche. M. Madier de Montjau, qui s'enorgueillit d'avoir signé le traité de faveur relatif aux membres du Parlement, a protesté avec véhémence.

Vainement le ministre des postes a-t-il fait observer que les instituteurs, les sociétés de gymnastique et quantité d'établissements obtenaient des réductions des Compagnies, qu'il serait absurde de supprimer ces utiles concessions, l'ordre du jour pur et simple a été repoussé, après pointage, par 250 contre 248 voix.

AMENDEMENT RIVET. — Cette faible majorité de deux voix a suffi pour encourager M. Rivet à maintenir son amendement tendant à supprimer aux congréganistes, à l'exception des membres de l'enseignement, la réduction de prix sur le parcours en chemins de fer. Il fallait, malgré l'avis du ministre, que la majorité donnât une nouvelle preuve de son étroit esprit de secte.

L'amendement Rivet a été adopté par 269 voix contre 207. Heureusement M. Desprez a eu la présence d'esprit de réclamer la faveur de la circulation réduite pour les sœurs attachées aux hôpitaux et ambulances de l'armée et de la marine.

Cette fois, la Chambre a adopté l'adjonction à l'unanimité, moins la voix de M. Dethou, député de l'Yonne.

LE BUDGET. — La séance du jour a été consacrée à la discussion des crédits relatifs aux voies ferrées. On connaît l'ardeur et l'intérêt électoral de certains députés sur les projets de voies ferrées.

La Chambre abordera aussitôt après l'examen des budgets de l'instruction publique et des beaux-arts, de l'agriculture, des colonies et enfin du ministère des finances.

Tout sera terminé à la fin de novembre et le Sénat pourra voter le budget pour la mi-décembre.

Non, non, non, Monseigneur!

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Le bruit fait par le pétard d'Alger est près de s'éteindre, et on en est encore à se demander en quel honneur il a été tiré. Est-ce pour fêter l'entrée des séminaristes à la caserne? Il y a eu là une coïncidence à laquelle on eût dû faire attention avant de mettre le feu à la poudre.

» Quoique le Primat d'Afrique ait une façon à lui d'envisager les événements, soit quand il trouve qu'un peuple qui n'a jamais été consulté a pu affirmer nettement sa volonté, soit quand il trouve l'épreuve du régime suffisante pour nous engager à sacrifier tout ce que l'honneur et la conscience permettent, alors que c'est surtout la conscience et l'honneur qu'il faudrait sacrifier au régime actuel, nous sommes convaincu qu'il n'approuve ni les lois scolaires de la République, ni la loi dite des *curés sac au dos*; mais enfin le toast a eu ce grand tort d'être prononcé au moment même où les séminaristes entraient à la caserne, ce qui a permis à des feuilles rouges d'affirmer que M^{sr} Lavigerie acceptait ce dernier sacrifice que repoussent tous les catholiques, depuis le Pape, qui a protesté contre la tyrannie légale, jusqu'au moindre des laïques fidèles. Pour notre part, nous le regrettons!

» Eh bien! il paraît que nous aurons d'autres surprises! S'il faut en croire l'officieuse *Agence Havas*, ce pétard ne serait qu'un signal et nous devrions nous attendre à voir, le 8 février, jour des mandements de carême, une pluie d'adhésions épiscopales au gouvernement cher à MM. Constans, Rouvier, Fallières et Bourgeois, plus cher encore à nous, pauvres contribuables. Nous ne savons pas si la prédiction, quelque précise qu'elle soit, se réalisera, nous avons plus d'un motif d'en douter, mais nous attendrons le moment avec curiosité, nous suivrons avec intérêt le mouvement annoncé, s'il se produit, et nous promettons à nos lecteurs de n'en dissimuler ni la vigueur, ni la faiblesse, suivant le cas.

» En quoi, en effet, ce mouvement pourrait-il gêner nos idées personnelles? Sur le terrain de la politique pure, quand il s'agit de formes gouvernementales, nous sommes absolument libres de nos jugements et ne relevons que de la raison et du bon sens. Autant, en matière de foi, nous sommes les disciples soumis de l'autorité épiscopale, autant en matière purement politique nous revendiquons hautement notre indépendance. Donc, que plus ou moins d'évêques se proclament républicains, ce sera peut-être pour nous attrister, mais non pour nous convaincre.

» Nous persisterons à penser que si théoriquement la forme républicaine en vaut une

autre, et parfois mieux qu'une autre en certains pays, pratiquement elle ne vaut rien en France.

» Elle ne vaut rien parce qu'elle est contraire à notre tempérament, parce qu'elle n'offre aucune garantie de stabilité à une nation déjà remuante par caractère, parce qu'elle est représentée par des hommes qui ne sont que des sectaires francs-maçons et, à ce titre, ennemis de toute liberté. Ce n'est pas notre faute et que veut-on y faire? Notre raison, notre bon sens, notre conscience, notre honneur, nos intérêts protestent contre elle et protesteront jusqu'au bout. Soyez républicains si le cœur vous en dit, mais si nous le sommes jamais avec vous, c'est que les républicains que nous connaissons n'y seront plus.

» Et nous disons, dès maintenant, à l'éminent archevêque africain: Monseigneur, nous sommes prêts à vous suivre partout, dans votre foi religieuse, dans vos missions, dans toutes vos grandes et nobles entreprises, mais nous n'entrerons pas avec vous dans le temple de Dagon. Nous ne voudrions ni soutenir ses colonnes parce que c'est le temple d'un faux dieu, ni les ébranler parce que nous ne tenons pas à être écrasés. Nous préférons bien laisser le temple s'effondrer tout seul sur les républicains, ce qui arrivera certainement, et nous priions Dieu qu'à ce moment vous ne soyez pas en leur compagnie.

» Autrement dit: Royalistes nous sommes, et royalistes nous resterons. Nous pouvons trouver l'épreuve longue, mais, nous autres, nous ne désespérons pas. La Providence ne saurait vouloir, croyons-nous, la perte de la France, et la République a assez de germes morbides dans le corps pour qu'elle finisse par succomber. Et puis, après la Providence, n'avons-nous pas les républicains. C'est sur eux, surtout, que nous comptons pour mener les funérailles civiles de leur idole.

» P.-A. MICHEL. »

LE MONITEUR DE ROME

On lit dans l'*Univers*:

Le *Moniteur de Rome*, arrivé dimanche à Paris, contenait la note suivante sur le toast de S. Em. le cardinal Lavigerie:

« Cette parole autorisée est plus qu'un programme; c'est un événement. La France aspire franchement à la paix et à la concorde. Mais personne n'avait le courage de dire la parole libératrice, cette parole qui donne en quelque sorte leur formule aux vœux de tout un peuple.

» Cette parole, la voilà enfin.

» L'illustre primat ne sait pas seulement sauver l'Afrique, sous l'inspiration et la direction de Léon XIII: il rend en même temps la liberté à son pays, avec la paix et l'union. »

Le *Figaro* reproduit cette note en qualifiant le *Moniteur de Rome* d'« organe attitré du Vatican » et de « journal officieux du Saint-Siège ».

Cela n'est pas exact. Le *Moniteur de Rome* a certainement reçu plusieurs fois des communications du Vatican; mais il n'est ni l'organe attitré, ni le journal officieux du Saint-Siège. Il parle pour son propre compte.

INFORMATIONS

La discussion du budget, qui se poursuit activement, n'offre plus qu'un intérêt secondaire aux hôtes du Palais-Bourbon. On se passionne plus ardemment pour les misérables intrigues politiques, pour les petites conspirations de couloirs, pour les incidents boulangistes, dernières lueurs d'une agitation qui s'éteint faute d'aliment. Aussi le ministère Freycinet-Constans a-t-il hâte d'en finir avec le budget pour clore la session. On en fixe déjà la date au 15 décembre.

Mardi, on se montrait dans les couloirs de la Chambre les paroles éloquentes que M^{sr} l'évêque d'Angers a publiées dans l'*Anjou* en réponse au toast de M^{sr} Lavigerie. Inutile de dire que l'argument émis par M^{sr} Freppel, à propos du gouvernement temporel de la Papauté, était l'objet de tous les commentaires. On la considérait comme de nature à produire une vive impression dans le monde catholique.

Un joli mot d'un membre de la Commission du budget:

« Ne cherchez ni un brin d'herbe dans le Sahara, ni une économie dans le budget français. Ce sont deux terrains qui ne produisent pas de ces sortes de choses. »

PELLETAN.

LE CASIER JUDICIAIRE

La Commission du casier judiciaire a repris hier ses séances hebdomadaires.

Elle est revenue sur les propositions précédentes relatives à la publicité des condamnations, ou à leur non publicité. Elle s'est arrêtée à un moyen terme d'après lequel on n'inscrirait sur le casier judiciaire que les fautes graves, en omettant celles de moindre importance. Un rapport en ce sens a été rédigé par l'un des secrétaires.

UN IMPÔT SUR LES BICYCLES ET LES PIANOS

Au commencement de la séance de samedi, M. Viox a déposé sur le bureau de la Chambre, au nom de la huitième commission d'initiative, un rapport sommaire sur les propositions de loi de M. Clément sur les bicycles, tricycles, etc., et de M. Maxime Lecomte sur les pianos.

On sait que ces deux propositions ont pour but d'établir des impôts sur les bicycles et sur les pianos. Le rapport conclut à la prise en considération et au renvoi à la commission du budget.

L'ÉLECTION DE CLIGNANCOURT

L'*Eclair* nous apprend que, parmi les bulletins déposés dans les urnes, on en a trouvé qui portaient les mentions suivantes: Mort aux voleurs. — A bas les députés! — A bas les saltimbanques! — Boulanger est élu, je ne vote pas. — Dans la crainte du grattoir de Constans. — Pour venger le suffrage universel violé, etc. Enfin on a retiré trente bulletins (le nombre exact des candidats) portant le mot de Cambronne.

LE DOCTEUR KOCH

Dans une réunion tenue avant-hier soir par plusieurs sociétés médicales de Paris, il a été décidé que, tout en envoyant au docteur Koch des félicitations au sujet de sa découverte pour la guérison de la tuberculose, on témoignerait le regret qu'il tarde tant à rendre public son secret dont la divulgation sauverait chaque jour la vie de tant de malades, quelque imparfait que puisse être le remède.

LES MARÉCHALES

L'un de nos derniers numéros renferme une erreur que nous nous faisons un devoir de rectifier.

L'article nécrologique sur M^{me} la duchesse de Malakoff se termine par cette phrase : « Il ne reste plus qu'une seule maréchale : M^{me} la duchesse de Mac-Mahon. » Or, ce n'est point exact.

En effet, outre M^{me} la duchesse de Mac-Mahon, quatre maréchales figurent encore sur l'Annuaire des châteaux.

1^o M^{me} la maréchale, comtesse Randon, qui habite son magnifique château d'Hermaville, près Aubigny-en-Artois.

2^o M^{me} la maréchale, comtesse Niel, au château d'Aufréry, près Toulouse.

3^o M^{me} la maréchale Lebœuf, au château du Moncel, à Bailleul, à 7 kil. de Trun (Orne).

4^o M^{me} la maréchale Regnault de Saint-Jean-d'Angély, au château de Serville, près Granville (Seine-Inférieure).

Nous donnons bien entendu ce renseignement sous toutes réserves, n'étant parfaitement certains que de l'existence de M^{me} la maréchale Randon. (France militaire.)

Le crime de l'hôtel de Bade

Il y a dix jours environ, arrivait à Paris un officier général appartenant à l'armée russe, le lieutenant général baron Silverstoff.

Accompagné d'un domestique, le général Silverstoff était descendu à l'hôtel de Bade, boulevard des Italiens, où il occupait au premier étage un appartement de trois pièces, donnant sur le boulevard.

Avant-hier matin, vers dix heures et demie, le domestique, en pénétrant dans la chambre à coucher de son maître, le trouva évanoui dans un fauteuil.

Le général Silverstoff portait à la tête une blessure profonde d'où le sang coulait abondamment.

Effrayé, le domestique appela l'un des garçons de l'hôtel. Tous deux essayèrent inutilement de ranimer le blessé. On courut chercher un médecin qui n'eut pas plus de succès.

De guerre lasse, voyant que le général Silverstoff restait toujours inanimé, on alla

prévenir M. Guénin, commissaire de police du quartier.

Dans la journée, l'état du malade était toujours le même.

Mardi soir, la situation ne s'était pas améliorée et le général Silverstoff n'avait pas encore repris connaissance.

Pendant que les médecins s'empressaient autour du blessé, le commissaire se livrait à une minutieuse enquête.

Le magistrat interrogea d'abord les gens de l'hôtel, mais aucun d'eux ne put fournir d'indications. Le domestique particulier du général, qui ne parle que le russe, ne put que raconter dans quelle posture il avait trouvé son maître. Il ne peut être question d'un suicide, aucune arme, — revolver ou poignard — n'ayant été découverte aux côtés du blessé.

L'hypothèse d'un accident avait tout d'abord été admise par le magistrat, mais elle était bientôt abandonnée. On a appris, en effet, que le lieutenant-général avait reçu dans la matinée, en l'absence de son domestique, la visite d'un inconnu, et l'on croit qu'il aura, au cours de cette entrevue, été victime d'une tentative d'assassinat.

Ce mystérieux visiteur n'a pas été retrouvé.

Le général Silverstoff, qui appartient à l'arme de la gendarmerie, a dirigé le fameux service de la troisième section de la police russe (service politique).

On croit donc à une vengeance.

L'enquête est menée avec le plus grand secret par le chef de la sûreté et le procureur de la République, M. Banaston, qui, dans la journée, ont procédé à différentes constatations.

L'état du général Silverstoff, qui est sous une influence comateuse, est absolument désespéré.

Le général Silverstoff était très connu à Paris, il fréquentait assidument les cercles de l'union artistique et des chemins de fer. L'hiver, il habitait Nice.

Le crime semble devoir être attribué à une vengeance personnelle ou politique, car aucun vol ne l'a suivi.

On nous dit qu'un individu s'était présenté avec une lettre; vu sa mauvaise mine, le domestique ne l'avait pas introduit et avait pris la missive. C'est le général, après lecture de celle-ci, qui donna l'ordre de faire entrer le porteur.

Voici quelques renseignements sur la victime de cet assassinat qui cause une grande émotion.

Le général Michel de Silverstoff a servi auprès du Tsar comme aide-de-camp général. Il occupait en même temps les fonctions de chef des gendarmes impériaux et de directeur de la troisième section de la chancellerie du tsar Alexandre II. Il prit possession de ces derniers postes en 1878, après l'assassinat du général

Mesentzoff par les nihilistes.

Le général de Silverstoff était un grand ami d'Alexandre II et de son épouse morganatique. Dans sa jeunesse, il avait servi au corps des chevaliers-gardes de l'impératrice.

Le général est immensément riche, il possède en Russie de vastes propriétés, notamment à Jadofka, dans le gouvernement de Simbirsk. C'est un homme de taille moyenne, maigre, très élégant; il porte de grands favoris blancs qui commencent à grisonner. Le général parle le français avec une remarquable correction. Il est âgé d'environ soixante ans.

Nouveaux détails. — Le général de Silverstoff est mort hier matin, sans avoir repris connaissance. Mais la police est parvenue à mettre la main sur l'assassin. Padlewski, — c'est son nom, — l'assassin du général, a commis son crime dans les circonstances que voici :

Padlewski était depuis quinze jours seulement au service d'un membre de la colonie russe, M. Bernoff, lequel avait organisé, il y a six semaines environ, une série de soirées franco-russes.

Ces réunions avaient lieu tous les jeudis dans les salons de l'institut Rudy, 7, rue Royale.

Padlewski occupait de multiples fonctions; il encaissait des cotisations et portait à domicile les invitations lancées par M. Bernoff.

C'est en portant au général de Silverstoff une de ces invitations qu'il a pu mettre à exécution son sinistre projet.

Disons, en terminant, que la police a arrêté, hier matin, un compatriote de Padlewski, chez lequel ce dernier habitait.

Le domicile de Padlewski était rue du Faubourg-Montmartre, dans un hôtel garni.

La balle reçue par le général a été extraite à huit heures. Son examen a établi qu'elle était empoisonnée.

Une perquisition faite au domicile de l'assassin présumé a amené la découverte de cartouches du même calibre (7^m/m) et également empoisonnées.

L'assassin, avant de monter chez le général, a demandé à la concierge de l'hôtel des renseignements sur la disposition de l'appartement.

Il monta alors, ne resta pas plus de trois minutes dans le salon avec le général et partit précipitamment en claquant fortement la porte.

La concierge le vit passer en courant devant la loge.

Est-ce une vengeance personnelle, est-ce une vengeance politique? On ne peut encore résoudre la question.

Nous apprenons à la dernière heure que deux nouvelles arrestations ont eu lieu entre midi et une heure.

ÉTRANGER

LE KRACH DE LONDRES

Le Standard s'efforce de démontrer qu'on aurait tort de s'exagérer les conséquences de la situation créée par les embarras de la maison Baring. D'après le journal anglais, le danger est dès maintenant localisé et le pis qui puisse arriver serait une suspension de paiements de l'Argentine et de l'Uruguay. Mais, dit le Standard, sur ce point, le public était depuis longtemps préparé, surtout en ce qui concerne l'Uruguay, et il est encore possible que le mal soit, dans une large mesure, limité à ce dernier pays infiniment moins important que son voisin.

Le Standard expose que, quoi qu'il arrive, le coup n'aurait pas à beaucoup près la gravité de ce qui s'est passé en 1875 lorsque la Turquie faillit à ses engagements et qu'il n'égalerait certainement pas les krachs du Panama et de l'affaire des cuivres.

ITALIE. — Signalons avec réserve, la nouvelle donnée par le *New-York Herald* que le crédit italien serait gravement menacé par la chute des Baring brothers. Une dépêche de la *Continental press association*, venue dans la soirée d'hier, confirme cette indication, en signalant un détail curieux; la maison Baring était derrière le projet de crédit foncier italien.

Nous souhaitons vivement, quelle que soit contre le gouvernement de M. Crispi notre hostilité légitime, que le crédit de la nation italienne ne soit pas atteint dans la catastrophe.

LE SECRET DU D^r KOCH

On mande de Berlin au *Journal des Débats* : « On se moque beaucoup ici de la nouvelle accueillie par le *Times* et d'autres journaux étrangers et d'après laquelle la découverte du docteur Koch sur le traitement de la tuberculose serait exploitée par une société anonyme. Le désintéressement de l'illustré savant est absolu. S'il ne veut point encore divulguer le secret de la composition de son remède, c'est uniquement afin de n'en point compromettre le succès. La fabrication du remède exige en effet une extrême prudence et ne peut être faite actuellement que dans le laboratoire où ont lieu toutes les expériences. Il serait très dangereux de le laisser fabriquer aujourd'hui par d'autres personnes que le docteur Koch. Mais, à n'en pas douter, le secret sera dévoilé sitôt que ces inconvénients auront disparu. »

On remarque avec une juste admiration que, dans le mémoire publié hier, le docteur Koch dit simplement en deux lignes qu'il a fait lui-même l'expérience de son remède, alors qu'il ne savait pas encore s'il produirait les effets espérés. »

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Mais une curiosité la prit brusquement. La lettre était du notaire Bernard. Elle s'exprimait en termes fort sobres et fit bondir de joie le cœur de la jeune fille. Le vieillard, en effet, s'était appliqué à mettre en relief tout ce qui pouvait plaire à sa cliente et la réjouir. Il écrivait :

« Mademoiselle,

« Victoire ! Le chalet est vendu ; mais quelle vente ! Même dans les contes de fées on ne trouverait rien de pareil. C'est étourdissant d'in vraisemblance et presque fait pour troubler la raison. Lisez attentivement, je vous prie.

« L'audience était commencée, les bougies brûlaient. Il devenait patent que le chiffre de

regarde, et tout le monde paraît désappointé lorsque l'avoué de la partie adverse demande que la propriété soit adjugée à ce dernier et plus offrant enchérisseur. C'en était fait de la villa.

« Heureusement, à ce moment même, on entend tomber cette surenchère formidable et qui rend toute compétition inutile :

« — Deux cent mille francs ! Nous payons les frais ! »

« Or, savez-vous, Mademoiselle, qui faisait cette étonnante proposition, bien propre à exaspérer les concurrents ? Un Anglais, un bonhomme excentrique, venu tout exprès d'Angleterre pour « bâcler » cette affaire. Sans barguigner, sans marchander, il m'ordonna de faire prendre par mon avoué les conclusions nécessaires à l'achat de la villa. En même temps, cet original me déclare qu'il ne viendra presque jamais en France, et il me prie de lui indiquer un moyen de vous laisser la libre installation de votre personne dans les locaux de ce qui fut votre chalet.

« Ainsi si vous perdez la propriété de votre

d'intérêt, soit sept mille cinq cents francs par an.

« Avouez que voilà vraiment un coup de la Providence, et bénissez Dieu de ce qu'il vous accorde sans délai cette indépendance à laquelle vous avez toujours tenu plus qu'à la fortune elle-même.

« Je vous envoie toutes mes félicitations, heureux de pouvoir enfin vous annoncer un événement favorable. Veuillez en agréer l'assurance et me croire toujours votre bien récent, mais très vieux ami, qui vous baise respectueusement la main.

» BERNARD. »

La lecture de cette lettre n'était point faite pour attrister l'esprit de Jeanne, tant s'en faut. A la nouvelle qu'il lui restait encore des ressources inespérées, la jeune fille ne put se défendre d'un rapide retour à la confiance.

Elle avait si cruellement souffert depuis quatre mois, elle venait d'atteindre si récemment le paroxysme de la douleur, qu'une détente était inévitable. Or, la détente venait de se produire, et Jeanne savourait les premiers

ment le cœur, elle ne l'avait point encore ; mais, qu'elle se l'avouât ou non, sa pensée prenait le chemin ordinaire. Tout de suite elle courut à sa fenêtre, et son regard se perdit dans l'horizon du nord. C'était comme si une voix lui eût chanté, tout au fond de l'âme : « Attends-là, suis des yeux la route par laquelle il va venir. »

La femme qui aime n'a pas besoin de se répéter un nom. Une fois que le philtre mystérieux a opéré, l'incantation suit son cours, l'image de l'être aimé, sans cesse présente, participe à tous les actes, à tous les instants de l'existence. Il est là, témoin invisible, mêlé à toutes choses, sans cesse appelé par le magnétisme du cœur. On le trouve en chaque objet que la poésie du rêve semble animer d'une vie factice ; la brise porte son souffle et la lumière l'éclair de ses prunelles. Un chant est l'écho de sa voix, un parfum l'émanation de sa parole. Hélas ! n'est-ce pas quelquefois le meilleur de l'amour, cet « avant » insaisissable que le bonheur réel et possédé dissipe à tout jamais ?